



Insigne de première classe de l'ordre du Soleil remis à Hugues Bernard Maret, duc de Bassano (1763-1839). Or, diamants, rubis, émail, Musée de la Légion d'honneur, Inv. 10673, avers.



Hugues Bernard Maret, duc de Bassano (1763-1839). Or, diamants, rubis, émail, Musée de la Légion d'honneur, Inv. 10673, revers.

- Le 7 avril dernier<sup>1</sup>, grâce au soutien de la Société des amis, le musée faisait l'acquisition d'une œuvre exceptionnelle : l'insigne de l'ordre du Soleil de Perse décerné en 1808 à Hugues Bernard Maret, duc de Bassano (1763-1839), ministre-secrétaire d'État, chef de cabinet de Napoléon I<sup>er</sup>. Conservé par ses descendants jusqu'à sa récente entrée dans les collections, ce médaillon est accompagné d'un ensemble de lettres relatives à son attribution qui ne laissent aucun doute sur sa provenance.

Cet enrichissement constitue un nouvel élément essentiel à l'étude de l'origine des ordres iraniens. Les décorations perses du début du XIX<sup>e</sup> siècle sont en effet rarissimes et il s'agit du seul insigne de première classe, de fabrication locale, datant du Premier Empire qui soit connu aujourd'hui.

Peu de choses ont été écrites sur la genèse de la phaléristique iranienne. La pauvreté des sources et le caractère empirique des premières attributions rendaient toute affirmation sujette à caution. Cette acquisition nous permet d'apporter un nouvel éclairage sur cette période. Autant bijou que décoration, cette œuvre d'une grande originalité et très documentée, marque une étape fondamentale dans l'histoire des ordres et distinctions.

C'est à Napoléon que l'on doit, selon les mots de Jean Tulard<sup>2</sup>, de « transformer les hochets en outil diplomatique ». L'Empereur entend, grâce à la Légion d'honneur, « lier à nos institutions, les institutions des différents États de l'Europe et montrer le cas et l'estime que nous faisons de ce qui existe chez les peuples de nos voisins et amis<sup>3</sup> ». Dans ce contexte, l'insigne de Maret pourrait constituer l'un des premiers témoins de la mondialisation des échanges diplomatiques de décorations qui s'étend à cette période jusqu'aux empires ottoman et perse.

Enfin, les spectaculaires enveloppes en tissus qui accompagnent la correspondance relative à l'insigne et la ceinture brodée de perles, constituent d'inédits éléments de référence d'une grande importance pour l'histoire de l'art de la dynastie Qajar.

Pour reprendre l'expression d'Édouard Driault<sup>4</sup>, c'est avec la Perse « que Napoléon porta son regard le plus loin vers l'Orient ». Jugées bien souvent périphériques, les relations

1. Osenat, Fontainebleau, vente du 7 avril 2019, L'Empire à Fontainebleau, lot n° 510

2. Jean Tulard, « Napoléon ou l'art de décorer », in *La Berlin de Napoléon, le mystère du butin de Waterloo*, Albin Michel, Paris, 2012, p. 117

3. *Moniteur universel*, 22 pluviôse an XIII. *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, tome 10, n° 8323

4. Édouard Driault, *La politique orientale de Napoléon, les missions de Sebastiani et Gardanne*, Paris, 1904

diplomatiques avec l'Empire iranien (et l'Empire ottoman) prennent plus d'importance dans l'histoire des relations internationales du XIX<sup>e</sup> siècle qu'il n'y paraît. Du point de vue français, Napoléon étend « *pour la première fois les limites de sa pensée politique et stratégique au-delà des frontières de l'Europe*<sup>5</sup> ». Il entend ainsi damer le pion, tour à tour, aux Russes et aux Anglais aux confins de leurs empires. Du point de vue perse, l'alliance avec l'Empereur des Français fait date, puisqu'elle intègre le pays au « *grand jeu* » des rivalités internationales de cette époque.

La toute jeune dynastie Qajar ne règne en effet sur l'Empire perse que depuis la prise de pouvoir d'Agha Mohammad Shah (1742-1797) en 1794. Son territoire est doublement menacé par les velléités russes au nord et anglaises au sud. Dans le contexte troublé du début du XIX<sup>e</sup> siècle, Fath 'Ali Shah (1772-1834), successeur d'Agha Mohammad, cherche à mettre fin à l'isolement de son pays.

De même en France, dès la période révolutionnaire, généraux et diplomates n'ignorent pas les avantages qu'il y aurait à porter la guerre au Levant et à menacer l'Angleterre dans ses colonies indiennes. Sous le Directoire, deux scientifiques, Jean-Guillaume Bruguière (1750-1798) et Guillaume-Antoine Olivier (1756-1814), sont envoyés en Iran pour dresser le portrait de la politique iranienne. La Campagne d'Égypte de 1798 émane aussi de cette volonté de porter la guerre au-delà de l'Europe. Après avoir entamé la conquête de la Syrie, Napoléon aurait déclaré « *si Saint-Jean-d'Acre tombe, je serai demain empereur de tout l'Orient*<sup>6</sup> ».

Bonaparte devenu Empereur et la très courte paix d'Amiens avec les Anglais rompue, les hypothèses d'une alliance iranienne se font de plus en plus sérieuses dans les années 1804-1805. Deux émissaires, Antoine-Alexandre Romieu (1764-1805) et Amédée Jaubert (1779-1847), sont envoyés en Iran chacun porteur d'une lettre pour Fath 'Ali Shah. Dans le billet délivré par Jaubert, Napoléon déclare notamment qu'avec l'accord qui se dessine « *nous renouvelerons les rapports d'amitié et de commerce qui, autrefois, ont existé entre ton Empire et le mien*<sup>7</sup> ».

Il faut cependant attendre les guerres de la Quatrième Coalition de 1806 à 1807, dirigées notamment contre l'Empire russe, pour voir les choses s'accélérer. Dès le 28 décembre 1806, alors même qu'aucune discussion concrète n'a été entamée, Talleyrand (1754-1838), au sujet de l'Empire perse, écrit à Sébastiani (1772-1851), alors ambassadeur dans l'Empire ottoman : « *Ce pays doit dès à présent se considérer comme un allié et faire usage de toutes ses forces contre la Russie*<sup>8</sup>. » Au début de l'année 1807, Mirza Mohammad-Reza Khan, ambassadeur de Fath 'Ali Shah, arrive en Pologne et les premiers pourparlers sont engagés.

5. Iradj Amini, *Napoléon et la Perse*, Le Félin, Paris, 2013

6. Joseph-Marie Lo Duca, *Journal secret de Napoléon Bonaparte, 1769-1869*, Paris, Éditions Jean-Jacques Pauvert, 1962

7. Archives du ministère des Affaires étrangères, coll. Perse, vol 8, doc 83

8. Albert Vandal, *Napoléon et Alexandre I<sup>er</sup> : l'alliance russe sous le Premier Empire*, Paris, 1893, tome I

Le 12 avril, Napoléon décide de signer un traité d'entente militaire et commerciale avec l'Iran et d'y envoyer un ministre plénipotentiaire. Contre l'avis de ses ministres, le choix se porte sur son propre aide de camp, Claude-Mathieu de Gardanne (1766-1818)<sup>9</sup>.

Les négociations du traité ont lieu au château de Finkenstein, en Prusse Orientale, où l'Empereur s'est installé le 1<sup>er</sup> avril 1807. Elles sont menées par Hugues Bernard Maret, ministre secrétaire d'État, futur duc de Bassano, assisté de Jaubert, et de Mirza Mohammad-Reza Khan. Un traité de 16 articles est signé le 4 mai 1807. Du point de vue militaire, il comporte deux principaux volets, russe et anglais. La France, en échange de la rupture de toutes les relations de l'Empire perse avec l'Angleterre, s'engage à garantir l'intégrité de son territoire et à contraindre la Russie à lui rétrocéder la Géorgie.

Le 30 mai, le général de Gardanne quitte Finkenstein pour se rendre auprès du Shah, en passant par Constantinople, accompagné d'une mission d'une trentaine de personnes. Parallèlement, Ashar Khan, ministre plénipotentiaire du monarque iranien, arrive en France le 16 juillet 1808.



François-Henri Mulard (1769-1850), *Napoléon reçoit l'ambassadeur de Perse au château de Finkenstein*. Huile sur toile, 1810, Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon, Inv. MV1724.

9. C'est le général de Gardanne lui-même qui exprima à Napoléon son désir d'être nommé en Perse, où son grand-père avait déjà servi d'envoyé pour Louis XIV.

C'est dans ce contexte de rapprochement franco-iranien que Fath 'Ali Shah décide de se doter en 1807 d'une distinction honorifique, dénommée à ses débuts « ordre du Soleil », destinée à témoigner de sa plus haute estime envers les représentants français et de la bienveillance qui règne maintenant entre les deux alliés. Moderne et novateur, le monarque perse s'ancre parfaitement dans la pratique d'échanges diplomatiques d'ordres et décorations<sup>10</sup> qui dépassent maintenant les frontières européennes.

Malgré l'emploi du terme ordre, il faut être très prudent sur les qualités que l'on prête à ce qui n'est alors qu'une simple distinction honorifique dont l'organisation demeure très empirique. Aucun statut ne sera rédigé avant l'avènement de Muhammad Shah (1808-1848) et le firman de 1834. Comme le précise Aristide Michel Perrot, il ne s'agit initialement que de « donner une marque de satisfaction aux ambassadeurs et aux personnes distinguées de leur suite. Les musulmans ne peuvent pas y être admis<sup>11</sup> ». De même, l'une des lettres<sup>12</sup> en persan de Mirza Mohammad Shafi, grand vizir du Shah à Maret confirme qu'il s'agit d'une distinction destinée à « parer les amis du royaume de joailleries pour que tout l'univers, les amis et les ennemis, les savants et les étrangers, vieux et jeunes, sachent que les deux États ne font désormais plus qu'un, cela ne permettant aucun doute ».

Les seules informations dont nous disposons aujourd'hui sur les premières années de cet ordre et sur les conditions de sa création nous proviennent de la correspondance d'officiers français et anglais envoyés en Iran, de leurs récits de voyage et des archives britanniques, dont notamment « *The Army List* », le « *Public Record Office* » du Foreign Office et « *l'Indian Office Library and Records* ». L'une des premières mentions nous provient ainsi du frère de l'ambassadeur français, Paul-Ange-Louis Gardanne (1765-1822), qui, dans son « *Journal d'un voyage dans la Turquie-d'Asie et la Perse, fait en 1807 et 1808*<sup>13</sup> », relate la réception de la délégation française au palais impérial de Téhéran, où « le prince, de la manière la plus gracieuse a donné aux secrétaires de la légation et aux officiers, l'ordre du Soleil. L'ambassadeur avait reçu la veille le grand ordre<sup>14</sup> ». Une lettre du lieutenant d'artillerie Fabvier (1782-1855) à son frère, du 15 décembre 1807, nous apprend par ailleurs que l'ordre fut divisé dès sa création en trois classes<sup>15</sup> : « Et bien ! Mon ami, je suis chevalier de l'ordre royal du Soleil levant. Il y a trois degrés dans l'ordre ; je suis du second. J'espère que tu es bien fier. Il faut que tu saches que sa Hautesse, pour me faire connaître à quel point elle estime mon mérite, moi rayon de l'Occident qui vient briller jusqu'en

10. Se référer à Michel Kerautret, « La diplomatie des échanges de décorations : une invention napoléonienne », in *La Berline de Napoléon, le mystère du butin de Waterloo*, Albin Michel, Paris, 2012.

11. Aristide Michel Perrot, *Collection historique des ordres de chevalerie civils et militaires*, 1820

12. Paris, Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, Inv. 010675

13. Paul-Ange-Louis Gardanne, *Journal d'un voyage dans la Turquie-d'Asie et la Perse, fait en 1807 et 1808*, Le Normant, Paris, 1809

14. *Ibid.*, p. 53

15. Cette information est confirmée par une lettre de Gardanne à Talleyrand, datée du 24 décembre 1807 et des « *Army Lists* » des années 1820.

*Orient, a voulu par cette faveur immense m'élever des poissons à la lune. Quand j'aurai le premier ordre, je serai à celle du soleil*<sup>16</sup>. »

De cette lettre, certains en ont déduit que les trois classes de cet ordre avaient pour noms « poisson » (troisième classe), « lune » (deuxième classe) puis « soleil » (première classe). Une fois encore la prudence est de rigueur. Pour la première classe, reçue par le général Gardanne, son frère fait également allusion au « grand ordre, dont la devise en lettre persane dit : que le roi élève l'ambassadeur de poisson à la lune<sup>17</sup> ». Il s'agit ainsi bien plus probablement d'une métaphore astrale qui témoigne de l'honneur et de l'élévation conférés au porteur de la distinction.

La dénomination de l'ordre est elle-même encore aujourd'hui sujette à discussion. Parmi les différents témoignages relevés sous le Premier Empire, on retrouve tout d'abord les termes « ordre du Soleil » ou « ordre royal du Soleil levant » dans les années 1807-1809, puis apparaissent dans les années 1810 les mentions « ordre du Soleil et du Lion » et enfin « ordre du Lion et du Soleil », qui fut finalement adopté pour la principale distinction perse de la dynastie Qajar.

L'ordre du Soleil a-t-il été transformé en ordre du Lion et du Soleil ? Le premier a-t-il été supprimé au profit du second ? C'est à travers le prisme des rivalités franco-britanniques des années 1808-1809 que cette évolution doit tout d'abord être étudiée.

Très peu de temps après le traité de Finkenstein, est en effet signé celui de Tilsit, par lequel la France se réconciliait avec la Russie. Face à ce renversement, Fath 'Ali Shah craint – à juste titre – que l'Empereur des Français ne tienne plus son engagement d'assister l'Iran dans sa volonté de récupérer ses territoires caucasiens. Dans une lettre de Mirza Mohammad Shafi à Gardanne du 24 août 1808, le grand vizir aborde la peur du Shah face au « peu de chaleur que l'on mettrait à remplir les promesses faites<sup>18</sup> ». De même, dans une des lettres qui accompagnent la décoration de Maret, datée de juin 1808, Mirza Mohammad Shafi rappelle au duc de Bassano les engagements de Napoléon et écrit qu'« on réclame que ce dernier mette les Russes hors de l'Iran, comme il était convenu<sup>19</sup> ». Pour l'Empereur des Français cependant, seul importe maintenant l'appui perse face à l'Angleterre. Il n'entend pas mécontenter le tsar Alexandre I<sup>er</sup>, dont le soutien est essentiel alors que la Grande Armée s'enlise en Espagne et que les résultats de l'entrevue d'Erfurt<sup>20</sup> sont plus que mitigés. Napoléon regardant au sud vers les Indes britanniques et le Shah au nord vers la Russie, la rupture devient inévitable. Cela est d'autant plus vrai que l'Angleterre à la

16. Se référer à Antoine Debidour, *Le général Fabvier, sa vie militaire et politique*, Plon, Paris, 1904

17. cf. note 13, p. 53

18. Archives du ministère des Affaires étrangères, coll. perse, vol 8, doc 175

19. Paris, Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, Inv. 010675

20. Le congrès d'Erfurt se tint du 27 septembre au 14 octobre 1808 avec la France et la Russie pour principaux protagonistes. Napoléon espérait y obtenir du tsar de faire pression sur les Autrichiens pour éviter toute attaque pendant qu'il réglerait la « question espagnole ».

fin de l'année 1808 dépêche une ambassade dans l'Empire perse, menée par Harford Jones (1764-1847). Le 3 février 1808, le général de Gardanne prend congé du souverain iranien. Peu de temps après, le 12 mars, « un traité préliminaire d'amitié et d'alliance » entre l'Iran et le Royaume-Uni est signé.

Est-ce ce revirement d'alliances qui a poussé le Shah, en témoignage de sa bonne volonté envers les Britanniques, à renommer son ordre ? Certaines sources nous incitent à le croire. Le colonel Gaspard Drouville écrit ainsi à propos de Fath 'Ali Shah, « ce souverain, par considération pour le dernier ambassadeur anglais, qui ne voulait pas recevoir l'ordre du Soleil, dont il avait décoré les officiers français, lui conféra celui du Soleil et du Lion<sup>21</sup> ». De même quelques jours après la signature du traité anglo-iranien, Herford Jones refuse l'ordre du Soleil qui lui est proposé, arguant pour se justifier « des circonstances qui avaient mené à la création de cet ordre et aux personnes à qui il avait été conféré<sup>22</sup> ». Cependant, Jones refuse de nouveau l'ordre, devenu du Lion et du Soleil, en 1811, pour des raisons cette fois-ci éloignées de toute considération diplomatique, n'ayant tout simplement pas reçu l'aval de son gouvernement. Dans le récit de sa mission en Perse, publié en 1834, il ne fait d'ailleurs aucune différence entre l'ordre du Soleil et celui du Lion et du Soleil<sup>23</sup>. Enfin, dans une lettre d'un ministre du Shah à Jones, il est fait allusion au général Malcolm, représentant de la Compagnie britannique des Indes orientales, qui « aurait exprimé son désir de recevoir l'ordre qui fut remis au général Gardanne<sup>24</sup> ».

Si toute considération diplomatique n'est pas à exclure dans le changement de sa dénomination, tout porte à croire que l'ordre du Soleil et l'ordre du Lion et du Soleil ne formèrent bien qu'une seule et même distinction. Ainsi, deux des premiers recueils d'ordres étrangers publiés en France, celui de Perrot en 1820<sup>25</sup> et celui d'Halbout en 1822 parlent d'un seul et même ordre du Lion et du Soleil, fondé en 1808 par Fath 'Ali Shah.

Une autre explication tout à fait plausible de cette transformation reste en effet celle d'une évolution logique d'un ordre qui tend à se structurer. La distinction étant une haute marque d'estime de la part du souverain, il semble tout naturel que son emblème y figure. La symbolique du Lion et du Soleil compose les armoiries de l'Iran depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Cette association, « *shir va khueshid* » en persan, puise dans la mythologie préislamique mazdéenne puis zoroastrienne. Elle est polysémique : le soleil est représenté à son zénith, lorsqu'il traverse la constellation du Lion. Sur le plan politique, l'astre comme l'animal

21. Gaspard Drouville, *Voyage en Perse fait en 1812 et 1813*, tome 2, Paris, 1825

22. Indian Office Library and Records, G/29/30

23. Herford Jones Brydges, *An Account of the Transactions of His Majesty's Mission to the Court of Persia*, London, 1834

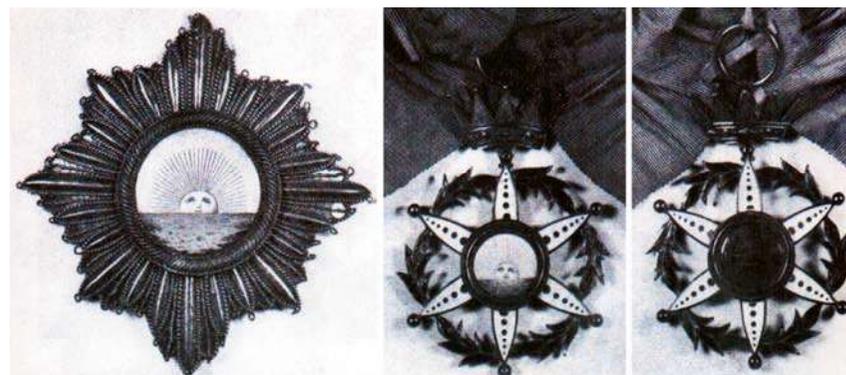
24. Bibliothèque nationale du Pays de Galles, Kentchurch papers n° 8737/8

25. cf. note n° 11

26. Halbout, *Ordres étrangers autorisés en France ; leurs statuts et leurs décorations. Ouvrage exécuté sur des documents officiels d'après les décisions de Monseigneur le maréchal Macdonald, duc de Tarente, grand chancelier de la Légion d'honneur*, 1822. Archives du musée de la Légion d'honneur, Inv. 03173

sont synonymes de domination et de pouvoir. Enfin, sur le plan religieux, le lion est le symbole d'Ali, gendre du prophète et figure emblématique de l'Islam chiite.

Une autre question complexe demeure celle des premiers récipiendaires de l'ordre du Soleil. La majorité des témoignages s'accordent pour confirmer que cette distinction fut initialement réservée aux étrangers. Les différentes listes publiées se contredisent cependant parfois et sont souvent fausses ou lacunaires. Ainsi, les Almanachs impériaux, sources précieuses d'informations, n'en sont pas moins incomplets ou comportent quelques erreurs. L'exemple le plus emblématique est celui de Napoléon I<sup>er</sup>. Cité en tête des attributaires de l'ordre, l'Empereur des Français ne le reçut pourtant jamais. Aucun insigne du Soleil ne figure dans l'inventaire de la garde-robe de 1811 et aucun témoignage de la mission Gardanne ne fait allusion à une décoration remise par le Shah pour le monarque français. De même, parmi les présents apportés par Ashar Khan à l'Empereur figurent « plus de quatre-vingts cachemires de toutes sortes ; une grande quantité de perles fines de diverses grosseurs, quelques-unes énormes ; une bride orientale avec son mors, ornée de perles, de turquoises, d'émeraudes, etc. ; enfin le sabre de Tamerlan et celui de Thamas-Koulikan<sup>27</sup> », mais aucune décoration. Un jeu d'insignes lui était certes attribué dans les collections du Prince Napoléon<sup>28</sup>, mais leur aspect incite à penser qu'ils furent fabriqués tardivement, lorsque le prince Victor Napoléon souhaite reconstituer les écrins de son ancêtre en se basant sur les almanachs. Enfin, aucune des sources documentant la diplomatie franco-iranienne ne fait état d'une Légion d'honneur qui aurait été remise au souverain iranien.



Insignes de l'ordre du Soleil (reproduction tardive) traditionnellement attribués à Napoléon I<sup>er</sup>, fin du XIX<sup>e</sup> siècle - début du XX<sup>e</sup> siècle. Château de Fontainebleau (plaque) et collection privée (insigne).

27. Louis Constant Wairy, *Mémoires de Constant, premier valet de l'empereur, sur la vie privée de Napoléon, sa famille et sa cour*, tome IV, Paris, 1830

28. La plaque est aujourd'hui conservée au château de Fontainebleau et le bijou encore en collection privée.

Le premier récipiendaire de la plus haute classe de l'ordre du Soleil fut sans aucun doute et logiquement l'ambassadeur de Gardanne, qui en reçut l'insigne des mains du Shah en décembre 1807. Figurent ensuite Maret et Talleyrand. Leur décoration leur fut remise en France par Paul-Ange-Louis de Gardanne, qui relate dans son journal, « *le 9 juin [1808], j'ai remis à Bayonne, au Ministre, les dépêches et deux décorations du grand ordre du Soleil pour M. de Talleyrand, Prince de Bénévent, et l'autre pour M. Maret, Ministre et Secrétaire d'État, C.<sup>ie</sup> de l'Empire*<sup>29</sup> ». Une cérémonie de remise plus officielle par l'ambassadeur Ashar Khan eut ensuite lieu au palais des Tuileries. L'iconographie et les sources de cette époque nous portent à croire que le duc de Bassano ne porta pas ou très rarement son insigne persan. La plupart des portraits, dont celui de Robert Lefèvre<sup>30</sup>, le représente arborant seulement le grand aigle de la Légion d'honneur, reçu lors de la première promotion du 2 février 1805, et l'ordre bavarois de Saint-Hubert dans lequel il avait été nommé le 15 janvier 1806<sup>31</sup>.

Le bijou du duc de Bassano est donc bien un témoignage exceptionnel de la complexité de la politique étrangère napoléonienne.

Il est aussi une source d'information unique quant à la phaléristique. Il s'agit en effet de la décoration perse la plus ancienne connue à ce jour et l'une des seules dont on puisse attester avec certitude qu'elle soit de fabrication iranienne. Dans une lettre au duc de Bassano qui accompagne le bijou, datée du 6 février 1808, Mirza Mohammad Shafi écrit : « *Aujourd'hui donc que le très-illustre Monsieur de Gardanne, après avoir obtenu congé de cette cour sublime, doit quitter Téhéran et retourner en France, en conformité des ordres souverains de Sa Hautesse, Nous lui avons confié et remis une brillante décoration de diamants, marque honorable et éclatante de la bienveillance de notre puissant et Fortuné Monarque. Elle est destinée à ajouter une splendeur nouvelle à la gloire de votre Excellence, vous qui êtes l'un des plus fidèles serviteurs de trône Incomparable de Napoléon le Grand, et le plénipotentiaire investi de toute la confiance de Sa Majesté. Tant que le Soleil éclairera l'Univers, que l'honneur et les distinctions accompagnent sans cesse les ministres et les amis des deux Couronnes, et que leurs ennemis, dévorés de honte et d'envie, se consomment dans le désespoir de l'abandon et de l'exil<sup>32</sup> !* ». Cette « brillante décoration » prend ainsi la forme d'un soleil à huit pointes<sup>33</sup> en or et émail, enrichie de diamants avec en son centre une inscription en persan dont la traduction est :

29. cf. note 13, p. 122

30. Robert Lefèvre (1756-1830), *Portrait de Hugues-Bernard Maret, duc de Bassano*, huile sur toile, retiré de la vente de la SVV Tajan du 22 juin 2017. D'après l'inventaire après décès de l'artiste, ce tableau fut réalisé en 1806.

31. Maret fut également décoré des ordres de la Fidélité de Bade (avril 1806), de la Couronne de Rue (Saxe, 20 juillet 1807), de Saint-Étienne de Hongrie (1810), de l'Aigle d'or du Wurtemberg (1812), de l'Aigle noir (Prusse, 5 mars 1812), de l'Éléphant du Danemark (27 mars 1812) et commandeur de l'ordre de la Couronne de Fer.

32. Paris, Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, Inv. 010675

33. On peut très certainement déjà y voir une influence européenne, où de nombreux ordres, à l'image de celui, anglais de la Jarretière, ou russe, de Saint-André, se composent notamment d'une plaque à huit pointes.



Robert Lefèvre (1756-1830), *Portrait de Hugues-Bernard Maret, duc de Bassano*. Huile sur toile, retiré de la vente de la SVV Tajan du 22 juin 2017.

« Aujourd'hui donc que le très-illustre Monsieur De Gardane  
 » après avoir obtenu congé de votre Excellence, doit quitter  
 » Chéhrân et retourner en France; en conformité des ordres  
 » Souverains de Sa Hauteur, Nous lui avons confié et remis  
 » une brillante décoration de diamans, marque honorable et  
 » éclatante de la bienveillance de votre puissant et Fort uni  
 » Monarque. Elle est destinée à ajouter une splendeur nouvelle  
 » de votre Excellence, Vous qui êtes l'un des plus fidèles  
 » serviteurs du très-Incomparable de Napoléon le Grand, et  
 » de sa plénipotentiaire, investi de toute la confiance de Sa Majesté.  
 » Tant que le Soleil éclairera l'univers, que l'homme  
 » et les distinctions accompagnent sans cesse les ministres et  
 » les amis des deux Couronnés, et que leurs ennemis, dévorés  
 » de honte et d'envie, se consument dans le désespoir de  
 » l'abandon et de l'exil!

Traduit par le premier Interprète de  
 S. M. l'Empereur des Français Roi d'Italie  
 près la Cour de Perse.

Chéhrân, 6. février 1808. / J. M. Beauvain

Lettre de Mirza Mohammad Shafi au duc de Bassano qui accompagne le bijou de l'ordre du Soleil, datée du 6 février 1808. Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, Inv. 010675.



Insigne de première classe de l'ordre du Soleil remis à Hugues Bernard Maret, duc de Bassano (1763-1839). Or, diamants, rubis, émail. Musée de la Légion d'honneur, Inv. 10673, détail de la légende.

« Shâhanshâh (le roi des rois) du temps, Fath 'Ali Shah, au très grand empereur Napoléon, Le traité qu'ont signé ces deux rois victorieux sera bénéfique pour d'autres rois, Le secrétaire est plein de joie et de bonheur de recevoir ce nishan (insigne, décoration) de la part du Shâhanshâh d'Iran.

Dieu a rendu célèbres ces deux rois, dans l'Est comme dans l'Ouest, tels le soleil et la lune. »

La remise de cette distinction est justifiée par l'allusion au traité de Finkenstein, pour lequel Maret joua un rôle central et le ministre lui-même y est cité, en tant que « secrétaire », ce qui confère à cet insigne un caractère personnel et unique.

À la croisée de traditions occidentales et orientales, ce bijou constitue donc l'un des premiers témoins du développement d'un système d'ordres et décorations hors d'Europe. Qui plus est, si, comme l'écrit Perrot en 1820, l'insigne varie « par sa forme et par sa richesse suivant le goût de celui qui est décoré<sup>34</sup> », la décoration de Maret semble correspondre au modèle destiné aux récipiendaires de la première classe. Ainsi Paul-Angel-Louis de Gardanne (1765-1822), dans son journal, fait allusion pour son frère à un « grand Ordre », doté comme celui de Maret d'une « devise en lettres persanes<sup>35</sup> ». De même, Talleyrand, d'après les Mémoires de Constant, reçut « le grand ordre du Soleil, décoration magnifique, qui consiste en un soleil de diamants attaché par un cordon d'étoffe rouge couvert de perles<sup>36</sup> », description très similaire au bijou et à la « ceinture<sup>37</sup> » du ministre-secrétaire d'État. Longtemps considérés comme des insignes de référence pour la phaléristique iranienne du début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ensemble du prince de Bénévent aujourd'hui conservé au château de Valençay<sup>38</sup>, composé d'une plaque en cannetille et d'un bijou ovale porté en écharpe<sup>39</sup>, est donc en réalité une fabrication postérieure à la réception d'une décoration de fabrication persane, similaire à celle de Maret. À l'instar des insignes de l'ordre ottoman du Croissant<sup>40</sup>, institué dans un contexte similaire, de nombreuses décorations de l'ordre persan furent ainsi fabriquées en Europe, prenant des aspects « occidentalisés ».

Parmi les rares évolutions des insignes avant les statuts de 1834, les archives du Foreign Office britannique nous apprennent que, sur une suggestion de sir Gore Ouseley (1770-1844), ambassadeur britannique qui remplaça Jones, la première classe de l'ordre fut dotée

34. cf. note n° 11

35. cf. note n° 13

36. cf. note n° 27

37. Paris, musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, Inv. 10674

38. Château de Valençay, ancienne collection de Talleyrand, Inv. D11 et D12. En revanche, la décoration en diamants remise par l'ambassadeur n'est aujourd'hui plus localisée. Tout porte à croire qu'elle a été démontée.

39. Les figures du lion et du soleil représentées sur ces insignes, alors que Talleyrand avait reçu l'ordre du Soleil, tendent à confirmer le fait que l'ordre du Soleil et celui du Lion et du Soleil constituent une seule et même distinction.

40. L'Empire ottoman créa l'ordre du Croissant, sous l'égide du sultan Sélim III (1789-1808), dans le contexte des guerres napoléoniennes. Il était initialement réservé aux dignitaires et ambassadeurs étrangers.



Insigne et plaque de l'ordre du Lion et du Soleil de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord. Or, argent, pierres, émaux et cannetilles, 1<sup>er</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle, Château de Valençay, Inv. D 11 et 12.



d'un collier et d'une écharpe verte<sup>41</sup> autour de 1810<sup>42</sup>. Ces informations sont confirmées par le collier remis au lieutenant-général sir William Keir Grant (1772-1852)<sup>43</sup> dans les années 1820 ou encore par l'ensemble reçu par sir John Macdonald (1782-1830) en 1828 et aujourd'hui conservé dans la collection de Nasser D. Khalili.

Pour ce qui est des deuxième et troisième classes, Paul-Ange-Louis de Gardanne fait allusion dans son journal à une «*croix ordinaire*<sup>44</sup>». Le seul modèle d'insigne connu à ce jour prend la forme d'une étoile à six branches, entourée d'une couronne végétale, très certainement inspirée de la Légion d'honneur, chargée en son centre d'un soleil à l'avant et d'une légende au revers ainsi transcrite par Paul-Ange-Louis de Gardanne: «*Marque de bienveillance d'un Prince qui chérit ses amis, Feth-Ali-Chah, Souverain, qui dissipe ses ennemis et les anéantit*<sup>45</sup>.» Une décoration de ce type<sup>46</sup> provenant des collections de l'ambassadeur Antonio B. Spada est aujourd'hui exposée au musée et deux autres insignes

41. Les insignes «européens» de Talleyrand comportent un cordon vert conforme à cette évolution.

42. Le collier de l'ordre du Lion et du Soleil ne fut pas conservé avec les statuts de 1834. Il faut attendre la création de l'ordre de la Couronne, aux premières heures du XX<sup>e</sup> siècle pour voir à nouveau une distinction iranienne dotée d'un collier.

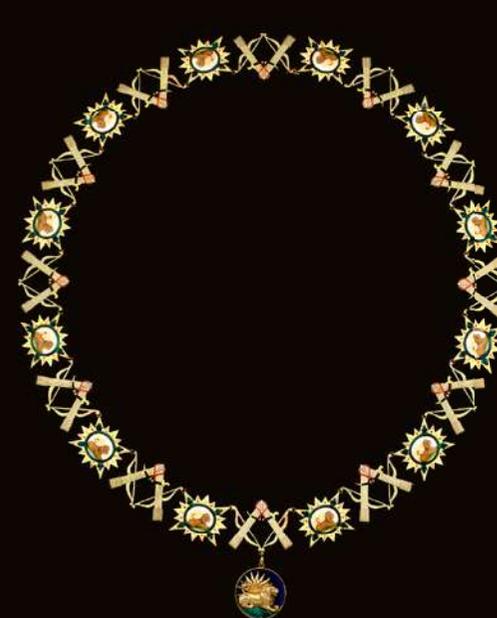
43. Ce collier fut vendu, avec un ensemble d'insignes attribués au lieutenant-général sir William Keir Grant, le 23 novembre 2017 chez Morton & Eden, lot n° 84.

44. cf. note n° 13

45. *Ibid.*

46. Inv 247 (3) Cet insigne poinçonné au hibou, signe de fabrication étrangère, portant une légende en persan semble être de fabrication locale.

Collier de l'ordre du Lion et du Soleil du major-général sir William Keir Grant, or et émail, 1<sup>er</sup> tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, © Morton & Eden.



Ensemble de l'ordre du Lion et du Soleil reçu par sir John Macdonald (1782-1830) en 1828, or, émail, rubis, diamants et émeraudes. Collection de Nasser D. Khalili.



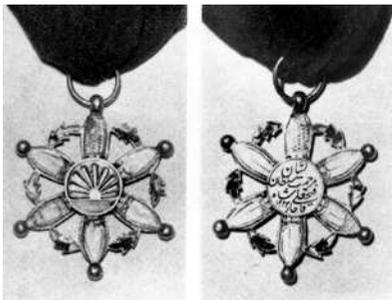
Insigne de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> classe de l'ordre du Soleil. Or, argent et émail, 1<sup>er</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Collection de l'ambassadeur Antonio B. Spada déposé au musée de la Légion d'honneur en 2008, Inv. 247 (3).



Ci-dessus, dessin d'un insigne de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> classe de l'ordre du Soleil, Aristide Michel Perrot, *Collection historique des ordres de chevalerie civils et militaires*, 1820. Archives du musée de la Légion d'honneur.



Ci-dessus à droite, dessin d'un insigne de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> classe de l'ordre du Soleil, Halbout, *Ordres étrangers autorisés en France; leurs statuts et leurs décorations. Ouvrage exécuté sur des documents officiels d'après les décisions de Monseigneur le maréchal Macdonald, duc de Tarente, grand chancelier de la Légion d'honneur*, 1822. Archives du musée de la Légion d'honneur, Inv. 03173.



Insigne de 2<sup>e</sup> classe de l'ordre du Soleil du général Trézel. Or, argent et émail, 1<sup>er</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Collection privée.

assez similaires sont aussi répertoriés<sup>47</sup>. Leur forme est tout à fait conforme au dessin qu'en font Perrot et Halbout dans leurs ouvrages<sup>48</sup> ce qui confirme leur datation avant 1834. Sur une gravure datant des années 1850, le général Fabvier arbore également un insigne du même type suspendu à un ruban avec rosette, adaptation probable au port européen, qui pourrait correspondre à celui reçu en décembre 1807.

Objet d'art tout autant que décoration, l'insigne du duc de Bassano et les éléments qui l'accompagnent ont également un intérêt qui dépasse la seule histoire des ordres et médailles.

Le bijou lui-même présente une forme étoilée qui peut sembler familière à tout spécialiste de phaléristique, mais s'avère être l'une des premières attestations de ce modèle dans le monde iranien. Calquée sur des schémas européens, elle allie des techniques de fabrication répandues sous le règne de Fath 'Ali Shah Qajar (r. 1797-1834) : autour d'une plaquette rectangulaire émaillée ornée d'un texte soigneusement calligraphié, une trentaine de diamants sont disposés en boutons floraux, dont deux comportent des rubis en leur centre. Quatre autres petits rubis marquent les angles de la plaquette centrale et un dernier achève la pointe cordiforme du bouton inférieur. Un émail bleu et vert souligne les tiges reliant les cupules des pierres, formant un décor ajouré de palmettes. Le revers est également soigneusement travaillé : l'émail y règne en maître. La plaquette centrale porte ainsi un décor de



Insigne de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> classe de l'ordre du Soleil. Or, argent et émail, 1<sup>er</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle, vendu par la maison de vente Deburaux le 12 juin 2012, lot n° 217.



Le général Fabvier (1782-1855), arborant son insigne de deuxième classe de l'ordre du Soleil. Lithographie, documentation du musée de la Légion d'honneur.

bouquet de fleurs dans un cartouche posé sur fond bleu, tandis que le revers de chaque pierre montre un décor de pétales roses travaillés en dégradé et cernés de vert.

L'inscription sur la face est un poème rédigé spécifiquement pour la circonstance, qui assigne la décoration au duc de Bassano, désigné par son titre de secrétaire d'État, et cite les deux souverains en présence, Fath 'Ali Shah et Napoléon I<sup>er</sup>. La calligraphie est représentative d'un des principaux types alors employés à la cour, le *nastaliq*, dans une forme très souple que l'on retrouve sur nombre d'objets d'émail destinés à Fath 'Ali Shah lui-même, mais aussi sur des feuillettes calligraphiés de la période, dont ceux tracés par le souverain lui-même<sup>49</sup>.

À première vue, la finesse du dessin comme de la calligraphie, ainsi que la qualité de l'émail renvoient à l'importance de la commande. Néanmoins, une première analyse gemmologique permise par le professeur de minéralogie François Farges montre que, si une dizaine de diamants proviennent de Golconde et présentent une grande qualité, tout comme les rubis birmanes ici présents, les autres pierres ne sont que des éclats de valeur

47. Le premier, attribué au général Trézel, aide de camp du général de Gardanne, est toujours conservé dans une collection privée et le second fut vendu par la maison de vente Deburaux le 12 juin 2012, lot n° 217 (il est dit « *provenance descendance maréchal Macdonald* », sans que ce dernier n'ait reçu l'ordre ou encore qu'un lien ait pu être fait avec un de ses descendants susceptibles d'avoir reçu l'ordre du Soleil).

48. cf. notes n° 11 et 26

49. Il en existe de nombreux exemples, parmi lesquels la double page conservée au Metropolitan Museum de New York (inv. 2016-534) ou à l'Aga Khan Museum de Toronto (inv. AKM00531) ou au musée d'art islamique de Doha (MS.216.1999).

bien moindre. Le prestige du bijou en est irrémédiablement affaibli, reflétant plus le rang de son destinataire que celui de son commanditaire.

La technique de sertissage employée est courante en Iran Qajar. Elle consiste à maintenir les pierres par un fil d'or fondu formant une corolle autour de la pierre. Cette technique, nommée *kundan* en Inde<sup>50</sup>, est utilisée pour la plupart des bijoux montés du Shah<sup>51</sup>. De même, le sertissage des rubis à l'envers, table côté monture, est un élément qui se retrouve sur les bijoux masculins d'Asie à cette même période<sup>52</sup>.

Se combinent ainsi, sur cet insigne, deux techniques souvent associées, en Iran comme en Inde : d'une part, la joaillerie, utilisée pour le montage des diamants et des rubis, d'autre part, l'émail (*mina*) peint et champlévé, un art particulièrement prisé par Fath 'Ali Shah lui-même. Si ce dernier se développe en Iran vraisemblablement à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, sous l'influence de joailliers européens qui importent alors des techniques de décor occidentales<sup>53</sup>, la majorité des œuvres aujourd'hui connues datent, en effet, de la période qajare. Fath 'Ali Shah est probablement à l'origine de ce grand développement et fait produire nombre d'œuvres de toutes formes ornées de cette technique. Leur iconographie est souvent similaire. Outre des décors astrologiques ou des portraits archétypaux d'Européens, un thème, en particulier, s'y développe, celui du *gol-o bolbol* ou « rose et rossignol<sup>54</sup> ». Empreint de modèles occidentaux, ce décor floral, parfois accompagné d'oiseaux puise directement aux objets produits en France comme en Angleterre dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais dévoile également des liens avec le renouveau de l'émail chinois, qui lui est contemporain : la polychromie, où dominent les couleurs tendres tels le rose et le vert pâle, comme les compositions en cartouche ou les ornements rocailles en sont tout à fait similaires<sup>55</sup>. On en trouve ici un écho sur le revers de l'insigne offert à Maret : le placement des fleurs dans un cartouche retravaillé évoque des compositions identiques à celles présentes sur des tabatières anglaises, par exemple. Leur facture lisse les rapproche aussi.

Sur le plan technique, les émaux peints iraniens, appliqués à des typologies variées – bouteilles, vases, têtes de pipe à eau, médaillons, plateaux, boîtes - se distinguent légèrement des émaux peints européens par quelques détails. Sur cet insigne l'émail est posé sur or. Mais il est possible de trouver des émaux sur feuille d'or, elle-même apposée sur une

50. Sur le *kundan* en Inde, voir par exemple, M. Keene, «The Kundan technique, The Indian Jeweller's unique artistic treasure», in *Arts of Mughal India, Studies in Honor of Robert Skelton*, R. Crill, S. Stronge et A. Topsfield (éd.), Londres, 2004, p. 190-202 ou, plus récemment, M. Spink, "D'or et de couleur, l'art du kundan et de l'émail en Inde", in *Des Grands Moghols aux Maharajahs, Joyaux de la collection al-Thani*, A. Jaffer et A. Taha-Husseïn Okada (éd.), Paris, 2017, p. 146-162.

51. Ceux aujourd'hui conservés se trouvent au musée des bijoux de Téhéran.

52. Information aimablement fournie, tout comme cette première analyse gemmologique, par F. Farges, que nous remercions vivement.

53. Voir L. Diba, «enamel», *Encyclopædia Iranica*, VIII/4, p. 424-428.

54. Connu également en Iran sous le vocable de *gol-o morgh* (« Fleurs et oiseaux ») : voir G. Fellingner « La rose et l'oiseau : du thème littéraire à la description clinique », in *L'empire des roses*, G. Fellingner (éd.), Gand, 2018, p. 210-211.

55. Voir G. Fellingner « L'émail en Iran Qajar », in *ibidem*, p. 270-273



Insigne de l'ordre du Soleil du duc de Bassano, accompagné du cordon enrichi de perle et d'une enveloppe textile. Paris, musée de la Légion d'honneur.



Revers de l'insigne de l'ordre du Soleil du duc de Bassano, accompagné des deux enveloppes textiles qui renfermaient la correspondance. Paris, musée de la Légion d'honneur.

âme de cuivre ou sur argent au XIX<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne une série d'éléments de pipe à eau récemment entrés dans les collections du Musée du Louvre<sup>56</sup>.

La recette nous en est connue par l'observation d'un voyageur de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le comte Julien de Rochechouart, rédigeant ses souvenirs de voyage en Iran, où il fut légat d'ambassade en 1863, nous décrit ainsi précisément les techniques et les matériaux employés<sup>57</sup>. Il distingue ainsi deux sortes d'émaux, les émaux translucides et les émaux opaques. L'insigne ici étudié combine les deux : les verts et bleus sont, en effet, posés en transparence directement dans des cavités ménagées dans le support d'or, qui leur sont réservées, tandis que les motifs peints sont appliqués sur une sous-couche d'émail blanc opaque, qui permet des jeux de dégradés subtils et variés.

La production de cet insigne est précisément datable, ce qui est particulièrement rare en ce qui concerne les œuvres émaillées. Offert en 1808, il a vraisemblablement été confectionné dans les ateliers du palais et pourrait être l'œuvre d'un des grands émailleurs de Fath 'Ali Shah. Bien qu'on ne puisse lui attribuer une paternité assurée, il faut tout de même souligner une parenté certaine, dans l'emploi des dégradés légèrement pointillistes du revers et dans l'usage d'une fleurette aux pétales délicatement ourlés de brun-ocre avec les œuvres de l'artiste Ghulam Khanezad Baqir<sup>58</sup>. La même fleurette se retrouve, en effet, employée sur le service à café commandé par le souverain à Baqir et aujourd'hui conservé à l'Ashmolean Museum d'Oxford<sup>59</sup>. Le titre de *ghulam khanezad* présent dans la signature du service à café indique que l'artiste appartenait aux ateliers impériaux et était directement au service du souverain. Il ne serait donc en rien étonnant que celui-ci ait pu produire, sur demande, des médailles personnalisées selon les souhaits de son maître. En ce début de XIX<sup>e</sup> siècle, la production d'émail reste essentiellement destinée au souverain et à son proche entourage et toutes ces œuvres relèvent de deux catégories, celles appartenant au trésor et celles offertes en cadeau officiel.

Le goût pour l'émail dont fait preuve Fath 'Ali Shah est lié à son intérêt pour les bijoux, qu'il a érigés en symbole de pouvoir. Ce n'est donc pas un hasard si émail et pierres précieuses sont associés ici. Véritable doctrine de gouvernement, le port et le don de bijoux par le Shah dérivent de plusieurs conjonctions. S'il est difficile de savoir si les pierres pouvaient être parées de symboliques particulières, comme en Inde<sup>60</sup>, celles-ci soutiennent l'entreprise de légitimation nécessaire d'une dynastie très jeune. Par ailleurs, Fath 'Ali Shah est

56. Musée du Louvre, département des Arts de l'Islam, inv. MAO 2301 à MAO 2312

57. Julien de Rochechouart, *Souvenirs d'un voyage en Perse*, Paris, 1867, p. 254

58. Sur Baqir, l'émailleur, voir B. Robinson, "Qajar Painted Enamels", in R. Pinder-Wilson (éd.), *Paintings from Islamic Lands*, Oxford, 1969, p. 195.

59. Oxford, Ashmolean Museum, Inv. EA2009.2-4

60. Voir à ce sujet, A. Taha-Hussein Okada, «Le trésor du monde, gemmes et bijoux des Grands Moghols», in *Des Grands Moghols aux Maharajahs, joyaux de la collection al-Thani*, A. Jaffer et A. Taha-Hussein Okada (éd.), Paris, 2017, p. 54. Le rubis pourrait ainsi avoir gardé sa signification solaire, comme en Inde, et renvoyer au nom de l'ordre lui-même autant qu'à la manifestation de la puissance impériale.



Service à café commandé par Fath 'Ali Shah à Ghulam Khanezad Baqir.  
Or et émail, Oxford, Ashmolean Museum, Inv. EA2009.2-4.

l'héritier de fait des éléments restants du trésor moghol saisi à Delhi en 1739. Bien qu'une grande partie de celui-ci ait déjà été dilapidée, les Qajars sont toujours en possession de gemmes, montées ou non, qu'ils peuvent réagencer, porter ou offrir selon les circonstances. Les diamants de Golconde, région productrice de diamants la plus célèbre jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, présents sur l'insigne, proviennent peut-être des restes de ce trésor, tout comme le symbole même du pouvoir de Fath 'Ali Shah, devenu emblème dynastique des Qajars, un autre diamant particulièrement célèbre, le *Darya-Ye Nur*<sup>61</sup>.

Parmi les documents écrits qui accompagnent l'envoi du médaillon, l'un précise que celui-ci est un cadeau personnel fait au ministre de Napoléon, ce que soulignait déjà le poème inscrit directement sur l'œuvre.

La pratique du don est particulièrement importante dans l'Iran Qajar et ne saurait se limiter uniquement à l'attribution d'un honneur telle que l'on peut la concevoir en Occident. En effet, l'usage du don et du contre-don trouve sa source dans l'Iran antique et a été tout particulièrement développé par les Qajars en quête de légitimité, au point que certains

61. Sur ce dernier et son cheminement jusqu'à celui de Fath 'Ali Shah, voir, A. Malecka, «Daya-ye Nur, History and Myth of a crown Jewel of Iran», *Iranian Studies*, vol. 51, n° 1, 2018, p. 69-96.

observateurs européens l'ont pensé comme spécifique à cette société<sup>62</sup>. À l'inverse des dynasties qui les précèdent, les Qajars ressentent un fort besoin d'affirmer leur pouvoir et d'apparaître comme légitimes héritiers d'un royaume qui leur échappe, de fait, en grande partie et qui sort d'un siècle de guerre civile intermittente. Dans une société où le don est, depuis des siècles, un mode d'échange répandu et indispensable, les Qajars, se fondant sur les grands textes littéraires persans, tels le *Shahnameh*, célèbre épopée rédigée par le poète Firdousi autour de l'an mil relatant l'histoire mythifiée des souverains sassanides, ou le *Golestan*, du poète de Sa'adi, considéré comme un véritable miroir des princes, érigent le don en mode de gouvernement<sup>63</sup>. Le don impérial revêt alors des attributs particuliers et s'entoure de rituels codifiés, pratiques dont Fath 'Ali Shah est vraisemblablement l'inventeur, ou tout du moins, le promoteur.

C'est dans ce contexte très spécifique qu'il faut également replacer le don de décorations aux visiteurs étrangers. En effet, les règles de la diplomatie qajare codifient les types de biens offerts en don au travers de véritables listes : on y trouve notamment les pierres fines, qui peuvent servir, notamment, à consolider les traités d'alliance comme les traités commerciaux<sup>64</sup>. L'honneur le plus grand qui puisse ainsi être fait à un diplomate est de lui remettre un insigne de l'ordre impérial, représenté par une image, le soleil par ailleurs anciennement usité, qui permet d'inscrire les Qajars dans l'histoire antique de l'Iran<sup>65</sup>. Au rôle symbolique assigné aux ordres et décorations s'attache un autre aspect, puisque la richesse du don accordé à l'envoyé est un reflet de l'état économique du pays. Le goût pour les bijoux, affiché par Fath 'Ali Shah, est donc aussi un moyen de prouver sa puissance financière.

Enfin, depuis l'Antiquité, les présents faits par les souverains iraniens se matérialisent non seulement en or et pierres précieuses, mais aussi en textiles, au travers du don des robes d'honneur (*khilat*) qui sont plus destinées à être thésaurisées qu'à servir véritablement. La cérémonie du *khilat*, un rituel destiné à s'assurer de la fidélité des officiers, est encore pratiquée sous le règne de Fath 'Ali Shah, comme en témoigne James Morier, qui assiste à l'une d'entre elles en 1808, presque au moment du don de cette décoration au duc de Bassano<sup>66</sup>. L'ajout d'éléments textiles à un don diplomatique s'explique, en premier lieu, par le rôle important de ce matériau dans le rituel impérial. Mais il faut aussi y adjoindre le fait que, lors d'un don, l'enveloppe joue un rôle tout aussi fondamental que son contenu. Elle a pour fonction de voiler le contenu, tout en lui assurant protection et confidentialité. Son ouverture découvre un message personnel à son seul destinataire. Il n'est donc nullement

62. Les passages suivants doivent beaucoup à l'excellent article d'A. Ashraf, « The Politics of Gift Exchange in Early Qajar Iran, 1785-1834 », *Comparative Studies in Society and History*, n° 58-2, 2016, p. 3.

63. *Ibid.*, p. 8

64. *Ibid.*, p. 9.

65. *Ibid.*, p. 25

66. J. Morier, *Journey through Persia, Armenia and Asia Minor to Constantinople in 1808 and 1809*, Londres, 1812, p. 236, cité par A. Ashraf, *op. cit.*, p. 12, note 56.

étonnant que l'Insigne de Maret ait été accompagné d'éléments textiles, dont l'un protégeait les missives du Shah.

L'enveloppe des courriers est formée d'un tissu broché, probablement un taqueté<sup>67</sup>, l'armure alors la plus utilisée en Iran. Le fond doré est semé de petits bouquets bleus, orange et verts, qui prennent la forme d'un *boteh*, un motif connu en Occident sous le vocable de cachemire. Les filés métalliques rians à âme jaune sont particulièrement bien conservés et conservent à l'étoffe son caractère chatoyant originel.

Le second textile, une longue bande étroite, est composé d'un tissu de fond de même couleur dorée, semé de petites tiges florales ornées d'un bouton bleu et blanc cerné de rose. Sur la bande est fixée une broderie de perles et de sequins formant des motifs floraux et bordés d'un cordonnet rouge recouvert d'éléments tubulaires. Si, au premier abord, son usage précis reste peu clair, Constant, parle dans ses Mémoires « d'un cordon d'étoffe rouge couvert de perles<sup>68</sup> » offert avec la décoration de Talleyrand, similaire à celle de Maret. Tout porte donc à croire qu'il s'agit du ruban qui accompagne l'insigne. On peut également rapprocher ce textile de la ceinture portée par le Shah lui-même sur le portrait qu'il fit envoyer à Napoléon, aujourd'hui au Musée du Louvre<sup>69</sup>. Symboles de pouvoir, réservés à l'entourage proche du souverain, ces rubans et ceintures faisaient également l'objet de dons aux importants personnages que le souverain souhaitait distinguer. Si la plupart des ceintures étaient composées de longues bandes de textiles longues de plusieurs mètres que l'on entourait autour de la taille<sup>70</sup>, il est probable que l'envoi d'un ruban ou d'une ceinture de perles ait été destiné à renforcer la nature impériale du don. En effet, tout comme les bijoux, la broderie de perles se retrouve essentiellement sur des tissus impériaux, comme sur la couronne Kiani conçue par Fath 'Ali Shah lui-même<sup>71</sup>. Là encore, ce travail rapproche ces tissus de celui de la joaillerie et évoque le goût pour ce type de travail du Shah lui-même, comme sa volonté d'apparat.

Ces tissus s'avèrent tout particulièrement précieux pour la connaissance des productions du début du siècle, dont les éléments datables sont trop peu nombreux. Par leurs petits motifs régulièrement disposés, comme par leurs coloris où apparaît un orange soutenu, ils s'inscrivent tous deux dans la lignée des productions iraniennes du XVIII<sup>e</sup> siècle, caractérisées par une miniaturisation des motifs et une disposition régulière. Le coloris orange

67. Une analyse technique approfondie serait nécessaire pour compléter ce propos.

68. cf. note n° 27

69. Musée du Louvre, département des Arts de l'Islam, inv. MV 6358

70. Le musée du Louvre conserve quelques exemples de ces longues ceintures, pour la plupart confectionnées en taqueté et connues sous le nom de *sash* (par exemple, MAO 616). Leur production est parfois difficile à distinguer de celle de l'Inde, également productrice de ce type de textiles, et des ceintures produites au XVIII<sup>e</sup> siècle en Pologne et à Lyon, et leur datation, oscillant entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, est problématique.

71. Pour une illustration, voir V.B. Meen et A.D. Tushingham, *Crown Jewels of Iran*, Toronto, 1968, p. 72-73.



Portrait de Fath 'Ali Shah, vers 1805. Huile sur toile, musée du Louvre, département des Arts de l'Islam, inv. MV 6358.

se retrouve sur nombre de textiles attribuables au règne de Fath 'Ali Shah, comme ceux offerts au sanctuaire de Mashhad<sup>72</sup>.

En effet, le choix de ces tissus n'est pas dû au hasard. Le *boteh* est connu des Européens friands de châles cachemires. Ce motif, originaire d'Iran<sup>73</sup>, est associé par ces derniers plus volontiers à l'Inde, première concurrente, sur le plan économique, de l'Iran. Il sert ainsi ici de rappel historique autant que d'incitation à s'intéresser aux productions persanes. Le bouquet floral, quant à lui, répond à une mode qui a alors cours à Paris comme à Londres. Outre la qualité de tissage et l'importance de l'emploi des filés métalliques, qui indique des productions de grand prix, ces tissus témoignent donc surtout de la place fondamentale du textile dans l'économie iranienne en ce début de XIX<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>. Si l'on suit Anthony Cutler, pour qui les dons sont une incitation à acheter et échanger des biens similaires<sup>75</sup>, leur envoi en Europe serait aussi un moyen de faire connaître des productions précieuses et de tenter de développer des marchés internationaux. Derrière l'échange diplomatique transparaît donc un message d'ordre économique.

Rencontre entre les traditions occidentales et orientales, l'insigne de l'ordre du Soleil de Maret constitue un premier pas vers la mondialisation du principe des ordres et distinctions des premières années du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. On peut reprendre à ce propos le jugement de Driault au sujet de la diplomatie orientale de l'Empereur et dire qu'« *en cela encore la politique napoléonienne est le premier chapitre de l'histoire contemporaine* »<sup>76</sup>.

Qui plus est, ce bijou représente le premier témoignage de la richesse et du faste caractérisant les insignes des ordres iraniens richement sertis de gemmes. Ce n'est qu'en 1848, avec les statuts de Nasir al-Di Shah que l'usage des pierres précieuses sera en effet précisément réglementé et sera réservé à des classes spéciales. Des insignes enrichis de gemmes seront distribués aux chefs d'État étrangers. Napoléon III reçut ainsi le 24 janvier 1857, au palais des Tuileries, les insignes de l'ordre du Lion et du Soleil incrustés de diamants<sup>77</sup>.

L'ordre du Lion et du Soleil fut supprimé en 1925 à la chute de la dynastie Qajar, pour être recréé en 1939 par les Pahlavi sous le nom d'ordre d'Humayun, avant de disparaître définitivement en 1979. ■

72. On le trouve ainsi sur une couverture de coffre datée de 1804, confectionnée à Ispahan et conservée au sanctuaire de Mashhad : voir *Masterpieces of Astan Quds Razavi, « the holy chest covers and the Shrine covers »* [en persan], Mashhad, 2014, p. 42-43.

73. Voir G. Fellingner, « Manteau de jeune garçon » in *Costume d'enfant, miroir des grands*, A. Samuel (éd.), Paris, 2011, p. 34.

74. Sur le volet économique de la production de textile, voir W. Floor, *The Persian Textile Industry in a historical Perspective, 1500-1925*, Paris, 2004.

75. A. Cutler, « Significant Gifts: Patterns of Exchange in Late Antique, Byzantine, and Early Islamic Diplomacy », *Journal of Medieval and Early Modern Studies*, 2008, n° 38-1, p. 79-101.

76. cf. note n° 3

77. Ces insignes, inventoriés aux Tuileries entre décembre 1807 et janvier 1871, ont disparu durant les événements de la Commune. Ils furent remplacés par des insignes correspondant au modèle de première classe remis aux étrangers. Château de Compiègne, FPN 3842 et 3843.

**Archives :**

Archives du ministère des Affaires étrangères, collection Perse, volume VIII  
 The Army List  
 Indian Office Library and Records  
 Foreign Office, « *Public Record Office* »  
 Bibliothèque nationale du Pays de Galles, Kentchurch papers

**Bibliographie :**

Amini Iradj, *Napoléon et la Perse*, Le Félin, Paris, 2013  
 Ashraf A., « The Politics of Gift Exchange in Early Qajar Iran, 1785-1834 », in *Comparative Studies in Society and History*, n° 58-2, 2016  
 Constant, *Mémoires de Constant, premier valet de l'empereur, sur la vie privée de Napoléon, sa famille et sa cour*, Paris, 1830  
 Cutler A., « Significant Gifts : Patterns of Exchange in Late Antique, Byzantine, and Early Islamic Diplomacy », *Journal of Medieval and Early Modern Studies*, 2008, n° 38-1  
 Debidour Antoine, *Le général Fabvier, sa vie militaire et politique*, Plon, Paris, 1904  
 Driault Edouard, *La politique orientale de Napoléon, les missions de Sébastiani et Gardanne*, Paris, 1904  
 Drouville Gaspard, *Voyage en Perse fait en 1812 et 1813*, Paris, 1825  
 Fellingier Gwenaëlle, *L'Empire des roses, chefs d'œuvre de l'art persan du XIX<sup>e</sup> siècle* (catalogue de l'exposition qui s'est tenue au Louvre Lens du 28 mars au 23 juillet 2018), Snoeck, Gand, 2018  
 Floor W., *The Persian Textile Industry in a historical Perspective, 1500-1925*, Paris, 2004  
 Gardanne, Paul-Ange-Louis de, *Journal d'un voyage dans la Turquie-d'Asie et la Perse, fait en 1807 et 1808*, Le Normant, Paris, 1809  
 Gardanne, Alfred de, *Mission du général Gardanne en Perse sous le I<sup>er</sup> Empire*, Librairie de Ad. Lainé, Paris, 1865  
 Jones Brydges Herford, *An Account of the Transactions of His Majesty's Mission to the Court of Persia*, London, 1834  
 Halbout, *Ordres étrangers autorisés en France ; leurs statuts et leurs décorations. Ouvrage exécuté sur des documents officiels d'après les décisions de Monseigneur le maréchal Macdonald, duc de Tarente, grand chancelier de la Légion d'honneur*, 1822  
 Keene M., « The Kundan technique, The Indian Jeweller's unique artistic treasure », in *Arts of Mughal India, Studies in Honor of Robert Skelton*, R. Crill, S. Stronge et A. Topsfield (éd.), Londres, 2004  
 Lo Duca Joseph-Marie, *Journal secret de Napoléon Bonaparte, 1769-1869*, Paris, Éditions Jean-Jacques Pauvert, 1962  
 Malecka A., « Dayā-ye Nur, History and Myth of a crown Jewel of Iran », *Iranian Studies*, vol. 51, n° 1, 2018

Morier J., *Journey through Persia, Armenai and Asia Minor to Constantinople in 1808 and 1809*, Londres, 1812  
 Mulder C. P., *Persian Orders 1808-1925*, Ordenshistorisk Selskab, Copenhague, 1990  
 Perrot Aristide Michel, *Collection historique des ordres de chevalerie civils et militaires*, 1820  
 Robinson B., « Qajar Painted Enamels », in R. Pinder-Wilson (éd.), *Paintings from Islamic Lands*, Oxford, 1969  
 Rochechouart Julien de, *Souvenirs d'un voyage en Perse*, Paris, 1867  
 Rod'Est, « Les Ordres du Croissant Turc et du Soleil levant de Perse ou deux influences rivales en Orient », in *Revue belge d'histoire militaire*, XVI-7/8, décembre 1966  
 Spink M., « D'or et de couleur, l'art du kundān et de l'émail en Inde », in *Des Grands Moghols aux Maharajahs, Joyaux de la collection al-Thani*, A. Jaffer et A. Taha-Hussein Okada (éd.), Paris, 2017  
 Taha-Hussein Okada A., « Le trésor du monde, gemmes et joyaux des Grands Moghols », in *Des Grands Moghols aux Maharajahs, joyaux de la collection al-Thani*, A. Jaffer et A. Taha-Hussein Okada (éd.), Paris, 2017  
 Tulard Jean (sous la direction de), *La Berline de Napoléon, le mystère du butin de Waterloo*, Albin Michel, Paris, 2012  
 Vandal Albert, *Napoléon et Alexandre I<sup>er</sup> : l'alliance russe sous le Premier Empire*, Paris, 1893

REMERCIEMENTS : Anne de Chefdebien, Marie-Christine David, Jean-Claude Dey, François Farges, Patrice Grelet, Arnaud de Gouvion Saint-Cyr, Dominique Henneresse, Christine Minjollot, Jean-Christophe Palthey.